



République Démocratique du Congo
Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire
INSTITUT SUPÉRIEUR DES DOUANES, ACCISES ET LOGISTIQUE
I.S.D.A.L.



(Agréé sous ARRÊTÉ MINISTÉRIEL N° 618/MINESU/CAB.MIN/MNB/MM/2023 DU 17/11/2023)

FORMATIONS PROFESSIONNELLES EN DOUANES,
Formation des Déclarants en Douane, Cursus Accélééré (1 à 2 mois)

(I) NIVEAUX D'ADMISSION.

(En conformité avec l'Article 30 alinéa 3 de l'Arrêté Ministériel N° 016/CAB/MIN/FINANCES/2011 du 11/04/2011 portant mesures d'application de l'Ordonnance-Loi 10/002 du 20 Août 2010 portant Code des Douanes)

1.	Diplôme de Graduat .
2.	Niveau jugé équivalent (en termes de formation et expérience en douane ou en commerce international), avec satisfaction à un entretien d'évaluation de connaissances.

(II) MODE D'ORGANISATION DE LA FORMATION.

1.	Les inscriptions sont ouvertes en permanence.
2.	Les cours sont dispensés aussi bien en présentiel, en ligne qu'avec les deux modes combinés (en mode hybride).
3.	Chaque session de formation démarre aussitôt qu'est constituée une classe , celle-ci étant entendue comme un minimum de 5 candidats ayant confirmé l'inscription en accomplissant toutes les étapes de la procédure d'inscription reprise au point (VI) tout en bas de la page.
4.	Il peut être organisé des formations individuelles ou par classes de moins de moins de 5 personnes , mais il sied de noter que pareils modes d'organisation coûteront plus cher que les prix affichés.
5.	Chaque classe fixe son horaire de cours , qu'elle pourra faire varier au gré de toutes contraintes nouvelles.
6.	La réussite aux épreuves de fin de formation est sanctionnée par un Diplôme de Déclarant en Douane .

(III) DOCUMENTS POUR LE DOSSIER DE DEMANDE D'INSCRIPTION.

N.B. : PAS D'INSCRIPTION SANS UN DOSSIER AU COMPLET

#	Document	Observations
1.	Un formulaire de demande d'inscription dûment rempli, daté et signé, à télécharger sur notre site internet en suivant le cheminement ci-après depuis la page d'accueil : S'INSCRIRE > FORMATIONS PROFESSIONNELLES > Continuer > TÉLÉCHARGER LE FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION	
2.	4 photos d'identité récentes au format passeport	
3.	Pièce d'identité en cours de validité	Original + 1 copie
4.	Tout diplôme ou autre document attestant d'une formation jugée pertinente	Original + 1 copie

(IV) FRAIS À PAYER (580,00\$) ET MODALITÉS DE PAIEMENT.

N.B. : PAS D'INSCRIPTION SANS PAIEMENT PRÉALABLE DE TOUS LES FRAIS DU SOUS-POINT (a)

(a) PAIEMENTS À EFFECTUER POUR CONFIRMER L'INSCRIPTION (200,00\$)

#	Nature des frais	Montant	Modalité de paiement
1.	Frais d'inscription	40,00\$	Cash à l'inscription
2.	Frais de formation, 1ère tranche	160,00\$	Cash à l'inscription

(b) PAIEMENTS À EFFECTUER EN COURS DE FORMATION (380,00\$)

#	Nature des frais	Montant	Modalité de paiement
1.	Frais de formation, 2ème tranche	190,00\$	Au +tard début 2è tiers de la durée de la formation
2.	Frais de formation, 3ème tranche	190,00\$	Au +tard début 3è tiers de la durée de la formation

(V) MOYENS DE PAIEMENT AUTORISÉS.

N.B. : AUCUN PAIEMENT N'EST PRIS EN COMPTE S'IL N'A ÉTÉ, TOUTES RÈGLES OBSERVÉES, EFFECTUÉ VIA LES MOYENS DE PAIEMENT REPRIS CI-APRÈS

1.	Dépôt/Virement bancaire sur le compte USD EquityBCDC N° 00011-05018- 82000025054-81 libellé au nom de <i>Institut Supérieur des Douanes, Accises et Logistiques</i>
----	--

(VI) ÉTAPES DE LA PROCÉDURE D'INSCRIPTION.

Étape N° 1 : Déposez **votre dossier** dans une enveloppe kaki A4 auprès du Secrétariat Général Administratif et Financier, attendez de recevoir **votre reçu de dépôt de demande d'inscription** d'abord, **votre avis favorable pour le paiement** ensuite (tous les deux via votre numéro WhatsApp), puis **payez la première tranche** des frais ;

Étape N° 2 : Après le paiement, **envoyez les captures de vos preuves de paiement** au numéro WhatsApp +243 974 550 676 avec en légende un message précisant votre nom complet, votre promotion ainsi que l'objet du paiement ;

Étape N° 3 : Attendez de recevoir **votre attestation d'inscription définitive** et vos **quittances de paiement** (à raison d'une par nature des frais payés).

